



LES SORTIES : 2 possibilités

- 1/** Les enfants quittent l'école à 15h30 (12h le mercredi) par le **portail** accompagnés de leur(s) parent(s).
- 2/** Les enfants rentrent **seuls** (pas en maternelles).

Tous les enfants quittant directement l'école sans être accompagnés, à 12h et à 15h30, doivent présenter leur carte de sortie.
Ces enfants quittent l'école par l'accueil (avenue des Deux Tilleuls, 8)

Les enfants doivent directement rentrer à la maison !!! Aucun enfant ne peut rester ni jouer sur le trottoir. Les enfants encore présents à 15h45 seront ramenés dans la cour de récréation pour attendre leur(s) parent(s). En cas d'abus, la carte de sortie sera reprise et annulée.

Merci de compléter le tableau « SORTIE SEUL » ci-joint.

N.B. : Excepté le mercredi, aucun élève ne quitte l'école à midi sauf s'il rentre dîner chez lui auquel cas il ne pourra revenir à l'école avant 13h15.

ATTENTION

Les enfants qui sortent **seuls**, pour sortie **EXTRA** (académie, sport ...), mais de manière régulière devront présenter une autre carte valable uniquement pour cette sortie EXTRA. On sort en **extra uniquement en dehors des heures normales de sortie**

Les enfants quittent l'école à l'heure indiquée sur leur carte EXTRA pour se rendre à la destination indiquée.

AUCUN retour à l'école (après l'activité extérieure) ne sera accepté !

Merci de compléter le tableau « SORTIE EXTRA » ci-joint.



DEMANDE D'UNE CARTE DE SORTIE POUR RENTRER SEUL A LA MAISON

Veuillez compléter le tableau ci-dessous à l'aide d'une croix.

Pour la sécurité des enfants, aucune carte de sortie ne sera accordée avant la P3 sauf si sortie avec un frère ou une sœur plus âgée !

Attention : Excepté le mercredi, les élèves ne sortent pas de l'école le midi sauf s'ils vont dîner avec un parent auquel cas il ne peut revenir à l'école avant 13h15.

Lundi 12h	Mardi 12h	Mercredi 12h	Jeudi 12h	Vendredi 12h
Lundi 15h30	Mardi 15h30		Jeudi 15h30	Vendredi 15h30

Si l'enfant peut quitter seul après son étude, merci de le préciser.

L'enfant apportera cette feuille à l'accueil. Une carte de sortie sera rédigée par l'école suivant les demandes ci-avant.

En cas de perte ou de changement provoquant l'impression d'une nouvelle carte de sortie, il vous sera demandé d'apporter 3€ à l'accueil.

Les sorties avec petit mot pour remplacer la carte ne seront pas autorisées, sauf en cas d'attente d'une nouvelle carte.

**Les enfants doivent directement rentrer à la maison !!! Aucun enfant ne peut rester ni jouer sur le trottoir. Les enfants encore présents à 15h45 seront ramenés dans la cour de récréation pour attendre leur(s) parent(s).
En cas d'abus, la carte de sortie sera reprise et annulée.**

Si l'enfant oublie sa carte, il sera pointé à l'accueil. Après trois pointages, la carte de sortie sera confisquée pour le trimestre et les parents devront venir rechercher l'enfant dans la cour.

A compléter

J'autorise ma fille / mon fils (nom et prénom de l'enfant)

Classe :

à quitter l'école **SEUL(E)** à la fin des cours aux jours et heures mentionnés ci-dessus

DATE et SIGNATURE



Cette feuille est conservée à l'école durant l'année scolaire (preuve d'autorisation).

DEMANDE D'UNE CARTE DE SORTIE
POUR SORTIE EXTRA (académie, sport ...)
mais d'une manière régulière

Pour la sécurité des enfants, aucune carte de sortie ne sera accordée avant la P3 sauf si sortie avec un frère ou une sœur plus âgée !

Veillez compléter le tableau ci-dessous en précisant l'heure de départ, la destination.
L'heure de départ est toujours une heure différente de la sortie des classes.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure départ				
destination	destination	destination	destination	destination

L'enfant apportera cette feuille à l'accueil. Une carte de sortie sera rédigée par l'école suivant les demandes ci-avant.

En cas de perte ou de changement provoquant l'impression d'une nouvelle carte de sortie, il vous sera demandé d'apporter 3€ à l'accueil.

Les sorties avec petit mot pour remplacer la carte ne seront pas autorisées, sauf en cas d'attente d'une nouvelle carte.

**Les enfants doivent directement se rendre à leur destination !!! Aucun enfant ne peut rester ni jouer sur le trottoir. En cas de problème, la carte de sortie sera reprise et annulée.
Aucun retour à l'école (après l'activité extérieure) ne sera accepté.**

A compléter

J'autorise ma fille / mon fils
(nom et prénom de l'enfant)

Classe :

à quitter l'école **SEUL(E)** aux jours et heures mentionnés ci-dessus.

DATE et SIGNATURE

Cette feuille est conservée à l'école durant l'année scolaire (preuve d'autorisation).